

L'observatoire numérique 2017

ECONOMIE, FISCALITÉ ET INVESTISSEMENT

PAR LE THINK TANK RENAISSANCE NUMÉRIQUE — février 2017

QUI POUR UNE FRANCE NUMÉRIQUE ?

Les mesures des candidats
sur l'économie numérique

2017

Récapitulatif des propositions sur l'économie numérique des principaux candidats

Candidat	Propositions économie	Propositions numériques	Total
François Fillon	33	133	778
Benoît Hamon	3	18	345
Emmanuel Macron	13	85	588
Marine Le Pen	2	10	144
Jean-Luc Mélenchon	3	31	-

François Fillon

Sur 133 propositions numériques, 33 concernent l'économie, la fiscalité et l'investissement

- Accélérer le développement de micro-clusters sur l'ensemble du territoire.
- Encourager les initiatives privées d'accompagnement des entrepreneurs.
- Encourager le financement participatif et demander à BPI France d'injecter des liquidités dans les projets participatifs.
- Attribuer de nouveaux rôles à L'ARCEP et à l'Autorité de la Concurrence qui doivent jouer le rôle d'arbitres en matière de litiges entre opérateurs et OTT, portant sur les conditions d'acheminement du trafic.
- Développer le financement participatif pour les PME
- Mettre à disposition d'une plateforme publique à destination des entreprises afin de les sensibiliser au commerce électronique et au marketing viral par exemple.
- Faire connaître les solutions numériques et les offres de service à disposition des plus petites entreprises par le biais de plateformes et de lieux de présentation (via notamment les chambres consulaires).
- Se doter d'un dispositif équivalent à l'Enterprise Investment Scheme britannique.
- Sanctuariser les dispositifs d'aide à la recherche (CIR, statut JEL...), ce qui permettra d'avoir davantage de budgets de recherche privée.
- Renforcer, par des incitations fiscales, le soutien à l'innovation entrepreneuriale en faveur des fonds d'amorçage et des fonds opérationnels. Il s'agit également de poursuivre et développer le travail de financement réalisé par la BPI, notamment à travers le co-abondement privé-public en direction des start-ups technologiques à fort potentiel.
- Soutenir notre remarquable tissu industriel pour développer les technologies de demain
- Obliger les plateformes collaboratives à transmettre automatiquement les revenus des utilisateurs au fisc et aux organismes de recouvrement, dans un souci d'équité, à partir d'un certain seuil de chiffre d'affaires.
- Développer le capital-risque en orientant une partie de l'épargne (assurance-vie notamment) vers des fonds spécialisés dans l'innovation qui intégreront la notion de risque, prenant en compte fiscalement les éventuelles moins-values réalisées
- Rendre l'épargne salariale plus simple et plus flexible puisqu'il s'agit d'un outil essentiel pour les start-ups notamment.
- Accroître l'efficacité du CIR en mesurant son impact pour le cibler sur des innovations génératrices de compétitivité et en le fusionnant avec le Crédit Impôt Innovation (CII).
- Privilégier le principe de responsabilité au principe de précaution qui bride la capacité d'innovation
- Encourager le développement de pôles de compétitivité de taille critique au niveau mondial en encourageant les regroupements et les alliances avec des pôles de compétitivité européens ou mondiaux.
- Défendre la propriété intellectuelle en instaurant la gratuité du premier brevet à l'INPI pour toute TPE.
- Rapprocher la recherche de l'entreprise. Privatiser les unités de valorisation de la recherche qui seraient dirigées par des entrepreneurs.

- Permettre l'intéressement au capital des employés de PME, sans risque de requalification et avec exemption de charges sociales.
- Exonérer de charges les demandeurs d'emplois créateurs d'entreprises durant leur première année d'activité rémunérée ainsi que les demandeurs d'emploi qu'ils recrutent.
- Réorienter l'épargne vers l'investissement : l'épargne des Français est abondante mais elle s'oriente principalement vers des placements monétaires ou des obligations de dettes souveraines ; il faut donc la réorienter en partie vers l'outil de production. Je propose de réduire l'Impôt sur le revenu de 30 % du montant investi dans une PME jusqu'à hauteur de 1 million.
- Réduire les délais de paiement à 30 jours. Les PME font face à des difficultés à accéder au financement bancaire ce qui n'est pas le cas des grandes entreprises ; des mesures avaient été prises par mon gouvernement pour réduire les délais de paiement à 60 jours ce qui a eu des effets favorables mais il faut poursuivre l'effort en les réduisant à 30 jours.
- En matière de logement, promouvoir l'utilisation d'outils numériques, en développant par exemple la maquette numérique.
- Renforcer les pôles de compétitivité regroupant les entreprises spécialisées dans les énergies renouvelables.
- Favoriser l'émergence de fonds d'investissement privés dédiés au financement de ces entreprises
- Adapter le droit européen à l'ère du numérique en rétablissant l'équité de traitement entre tous les acteurs : établir une fiscalité équitable entre les géants de l'Internet et les PME ;
- Développer des plateformes neutres dotées d'une meilleure protection des données personnelles et donc plus « loyales » envers l'utilisateur.
- Fixer au niveau européen l'objectif d'être la première puissance mondiale de l'innovation et de la connaissance.
- Construire les futurs Airbus de l'audiovisuel, du numérique, des nouvelles technologies.
- Avoir des projets industriels communs (en Europe), avec notamment la question cruciale de l'énergie, des projets scientifiques où nous pouvons créer des pôles à vocation mondiale, par exemple sur la recherche médicale, des projets technologiques autour de la question du numérique et des transports du futur, où nous avons chacun des compétences immenses.
- Inciter à la mise en réseau au niveau européen des pôles de compétitivité et à la coordination des programmes de recherche entre les universités européennes afin de faire contrepoids aux investissements massifs des Etats-Unis et de la Chine dans ces domaines stratégiques.
- Adapter l'offre culturelle aux exigences du tourisme en développant les services adéquats, lorsque c'est nécessaire au travers de partenariats publics privés : transports, parkings, lieux de restaurations, boutiques, applications numériques...

Benoît Hamon

Sur 18 propositions numériques, 3 concernent l'économie, la fiscalité et l'investissement.

- Créer 13 agences régionales pour un développement tempérant : Créer dans chacune des grandes régions une agence du développement des nouveaux modes de production et de consommation. Ces agences devront : favoriser les circuits courts ; Mobiliser le numérique pour relier producteurs et consommateurs ; Utiliser la commande publique pour valoriser les initiatives responsables ; Généraliser les contrats de filière agro-écologique.
- Mettre en place un reporting public pays par pays pour toutes les entreprises afin d'identifier les activités de leur filiale et repérer les sociétés « boîtes aux lettres ». Je renforcerai les moyens et les effectifs de la direction générale des finances publiques pour pouvoir identifier et poursuivre les fraudeurs. Adapter notre fiscalité pour que les GAFA (Google, Amazon, Facebook et Apple) n'y échappent plus alors qu'ils ont un établissement stable en France.
- Faire de l'harmonisation fiscale dans l'Union européenne une priorité. Encourager une harmonisation de l'assiette et un rapprochement des taux de l'impôt sur les sociétés, pour un taux plafond de la TVA et pour une harmonisation de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale. La France sera à l'initiative de la création d'un nouvel impôt européen sur les GAFA et les multinationales pour augmenter le budget de l'UE et renforcer ses marges de manœuvre, notamment en termes d'investissements en faveur de la transition énergétique.

Emmanuel Macron

Sur 85 propositions numériques, 13 concernent l'économie, la fiscalité et l'investissement.

- Nous constituerons un Fonds pour l'industrie et l'innovation. Il sera doté de 10 milliards d'euros issus des actions d'entreprises possédées de manière minoritaire par l'Etat et sera placé au service de notre industrie et de l'innovation. Nous mobiliserons les revenus issus de ces participations pour financer l'industrie du futur.
- Nous promouvrons la mise en place d'un Fonds européen de financement en capital-risque pour accompagner la croissance des start-up européennes du numérique. Ce fonds devra être doté d'au moins 5 milliards d'euros.
- Nous garantirons stabilité et visibilité aux acteurs en matière fiscale. Nous sanctuariserons notamment le Crédit Impôt Recherche, le Crédit Impôt Innovation et le dispositif Jeunes Entreprises Innovantes sur la durée du quinquennat, tout en poursuivant la simplification de la mécanique administrative pour en bénéficier.
- Nous concentrerons progressivement la gestion de l'ensemble des aides à l'innovation de l'Etat et de ses opérateurs au sein de Bpifrance, et conforterons son rôle dans l'accompagnement des PME et ETI à l'export.
- Nous aiderons les TPE et les PME à réussir leur transformation numérique.
- Nous accompagnerons les PME françaises pour qu'elles se lancent dans des plans « anti-gaspi » afin de réduire leurs consommations d'énergies et de ressources, grâce à des diagnostics aidés. Les coûts des diagnostics seront remboursés avec une partie minime des économies réalisées.
- Nous développerons le droit à l'expérimentation dans le respect des impératifs de sécurité, de protection du consommateur et de loyauté de la concurrence. Pour un temps limité et dans un cadre fixé par la loi, il sera possible de déroger aux dispositions en vigueur afin de tester de nouvelles solutions.

- Nous définirons une stratégie nationale pour l'intelligence artificielle dont le développement va avoir de profonds impacts sur une série de secteurs. Les chercheurs français sont bien armés pour y jouer un rôle majeur. La première étape sera d'évaluer ses usages potentiels et ses enjeux pour le travail et l'emploi de demain.
- Nous adopterons un cadre fiscal qui encourage l'investissement dans l'innovation, notamment en instaurant un prélèvement forfaitaire unique sur l'ensemble des revenus tirés du capital mobilier et en remplaçant l'ISF par un impôt sur la fortune immobilière.
- Nous agissons pour un marché unique du numérique en Europe, qui permettra aux entreprises innovantes de disposer des mêmes règles partout dans l'Union européenne.
- Nous proposerons la mise en place d'une Agence européenne pour la confiance numérique, chargée de la régulation des grandes plateformes numériques afin d'assurer le respect d'une concurrence équitable et la protection des droits des utilisateurs.
- Nous nous battons, au niveau européen, pour une taxe sur le chiffre d'affaires réalisé dans nos pays pour des prestations de service électronique.

Marine Le Pen

Sur 10 propositions numériques, 2 concernent l'économie, la fiscalité et l'investissement.

- Fixer l'innovation en France en empêchant en cas de subvention publique que la société soit cédée à une société étrangère pendant dix ans. Promouvoir les secteurs stratégiques de la recherche et de l'innovation, en augmentant la déductibilité fiscale des dons.
Augmenter de 30 % le budget public de la recherche (pour le porter à 1 % du PIB).
- Faire de la France une terre d'innovation : recentrer le Crédit Impôt Recherche vers les PME et les start-ups ;
Diriger une part de l'assurance-vie (2 %) vers le capital-risque et les startups ;
Inciter les grands groupes à créer leur propre fonds d'investissement dans les entreprises innovantes.

Jean-Luc Mélenchon

Sur 31 propositions numériques, 3 concernent l'économie, la fiscalité et l'investissement.

- Le soutien aux initiatives libres, en dirigeant notamment la commande publique vers ces solutions.
- L'application de l'interdiction de la vente liée qui consiste à vendre un logiciel pré-installé pour tout achat de matériel. Une alternative libre et ouverte doit être proposée, notamment via les services publics du numérique.
- La formation de médiateurs du numérique à l'utilisation, l'installation et la maintenance de logiciels libres et diffuser des kits d'aide à la transition vers le libre.

